

ALTERNATIVE CITOYENNE POUR VERNEUIL

M. Pierre BEDIER
Hôtel du Département,
2 Place André Mignot
78000 Versailles

Verneuil Sur Seine le 5 juin 2020

Monsieur le Président,

Je m'adresse à vous en tant que tête de liste de la liste Alternative Citoyenne pour Verneuil. Notre liste sera présente au deuxième tour le 28 juin à Verneuil sur Seine.

Nous avons été la seule liste au premier tour en mars 2020, à nous être positionné officiellement pour l'arrêt du projet de la déviation RD154, porté et financé par le département. Les très nombreux suffrages que nous avons reçus au premier tour sont liés en grande partie à ce positionnement.

La crise que nous avons vécu ces derniers mois, et celles que nous devons peut être affronter dans les années à venir, ont largement confirmé l'importance et l'urgence d'un renouveau profond de notre modèle de vie : crise écologique, fin de l'urbanisation galopante, recours aux produits agricoles de proximité, soutien à l'économie locale, accompagnement du travail à distance, révision des modes de transports...

Comment justifier que l'homme détruise volontairement son propre réservoir de nourriture, sa biodiversité, tout ce qui le protège pour gagner trois minutes sur son trajet en voiture ? C'est injustifiable, surtout depuis qu'il a été prouvé que la crise sanitaire exceptionnelle que la planète traverse actuellement trouve son origine notamment dans la destruction continue et systématique des écosystèmes.

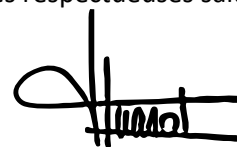
C'est pourquoi, avec l'ensemble des colistiers d'Alternative Citoyenne pour Verneuil, **nous vous demandons officiellement aujourd'hui d'abandonner ce projet de déviation.**

L'abandon du projet est une mesure effective et proportionnée visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement, en attente de nouvelles évaluations qui prouveraient son intérêt. C'est la définition même du principe de précaution, qui a valeur constitutionnelle.

L'abandon est également une mesure économique raisonnable. Les dizaines de millions d'euros que coûterait le projet serait plus utilement employés à financer des mesures de soutien sanitaire, économique et social, qui relèvent toutes des compétences du Conseil départemental.

Je me tiens à votre disposition, avec l'ensemble de mes colistiers, pour vous présenter, lors d'un prochain rendez-vous, les alternatives raisonnables que nous avons d'ores et déjà étudiées.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.



Fabienne HUARD